

GLNF: Revue de Presse, en date du 11 février 2011

Les 11 derniers jours sont marqués par deux événements majeurs : **Le troisième communiqué des Juridictions** qui **déclare vacante la Chaire de GM** de la GLNF, et la tenue des **Assises de la Refondation**, mais pour mieux comprendre la chronologie des événements et articles, j'évoque préalablement l'appel à payer les cotisations par l'Administrateur Judiciaire et ses premières réactions aux souhaits de communication exprimés par les Frères

Demande surprise par l'Administrateur que les cotisations 2011 soient payées et réactions.

Le 4 février le myosotis Le Myosotis Neuilly Bineau publie « **Le débat reste ouvert** ». Il s'agit de la lettre d'un Frère qui réagit à la circulaire datée du 1er février « *A l'attention des présidents et des trésoriers de loge* » et signée par Henry SIDERY, directeur administratif et financier, et Maître LEGRAND par laquelle ils demandent que les cotisations 2010-2011 soient encaissées immédiatement sur la base des tarifs 2009-2010.

Deux objections sont émises avec politesse et fermeté :

1. Les statuts prévoient que le montant de la cotisation est fixé par l'Assemblée générale (AG) ordinaire. Or justement, elle n'a pas eu lieu. Ou plutôt si. Il y a eu une AG le 25 mars 2010, mais tout ce qu'a proposé la direction de la GLNF a été rejeté. Il y en a eu une le 16 octobre 2010, mais le TGI de Paris, le 7 décembre 2010 l'a annulée pour irrégularité. Et, comme le rappellent les deux courriers de Me Legrand, la justice lui a justement confiée pour mission de convoquer une nouvelle AG.

2. Cet appel à cotisation pourrait-il être justifié par l'urgence, de grosses difficultés économiques ? Peut-être. Sauf que l'urgence n'apparaît pas flagrante avec **une trésorerie au Siège de 6,82 millions d'euros à fin 2010** et une prévision à 8,52 millions d'euros à fin janvier 2011.

<http://le-myosotis-neuilly-bineau.over-blog.com/article-le-debat-reste-ouvert-66412741.html>

Une objection de taille suivra le 5 février formulée par le Bâtonnier Teitgen dans le cadre de son allocution, ainsi que nous y reviendrons. En effet, Maître Teitgen invite les Frères à attendre le résultat de son entrevue prévue pour le 10 février avec Maître Legrand notre mandataire ad' hoc.

Las : en ce 10 février

Le Myosotis Ligérien

Sous le titre : « **La réunion de Maîtres** » Tamino nous informe que la réunion de travail prévue ce jour et annoncée à Montreuil entre Maître Legrand notre mandataire ad' hoc et l'avocat de FMR Maître Teitgen est reportée.

En effet, l'avocat de M.Stifani et/ou de la GLNF a souhaité être présent à cette réunion, ce qui n'est d'ailleurs pas plus mal, puisque l'administrateur va pouvoir entendre les deux parties dans un débat éventuellement contradictoire.

Pour causes des disponibilités des Maîtres, cette réunion a été reportée au lundi 14.

Les commentateurs s'offusquent d'une nouvelle approche qui peut être interprétée comme dilatoire.

Le Myosotis de Neustrie

Va plus loin dans son article : « **Réunion de Maîtres profanes reportée** » Il nous précise que c'est Maître Baloup qui assistera à cette réunion prévue entre Maître Legrand et Maître Teitgen.

3^{ème} Communiqué des Juridictions : La chaire du GM est vacante.

Le 4 février une « **Troisième Déclaration Solennelle Commune des Ordres Initiatiques Réguliers pour la France** » est publiée sur le site du Suprême Conseil.

Les juridictions signataires, le Grand Prieuré Rectifié de France, le Grand Chapitre Français, Suprême Conseil du Rite Moderne pour la France, et le Suprême Conseil pour la France du Rite Écossais Ancien et Accepté déclarent notamment :

« Que la présidence de l'Association Grande Loge Nationale Française est une fonction statutairement non électorale, confiée de plein droit au Grand Maître de la GLNF. Que dès lors, et contrairement à ce qui est aujourd'hui allégué, **seul le Grand Maître régulièrement élu peut être Président de l'association GLNF, et que la démission du Président ne peut se concevoir que par la démission dudit Grand Maître.** »

Le 4 février le blog la Lumière publie « **GLNF. Déclaration des trois Ordres : « La chaire de Grand Maître est vacante »** ». François Koch écrit : « La démission de François Stifani comme président de la GLNF, entraîne aussi sa démission comme Grand Maître. C'est ce qu'affirment aujourd'hui, dans une déclaration tonitruante, les trois principales juridictions ordinaires de la GLNF », et de faire remarquer : « Ces trois juridictions constituent les principaux Hauts Grades de la GLNF, du moins les plus nombreux, puisqu'ils représenteraient environ 8 à 10 000 frères, tous maîtres maçons »

<http://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/2011/02/04/glnf-declaration-des-trois-ordres-la-chaire-de-grand-maitre-est-vacante/>

Le 5 février le blog de l'EXPRESS, La Lumière publie « **GLNF. Le Grand Secrétaire de François Stifani implore le soutien des Anglais** » et fournit la traduction en français du courrier de Jacques Rodier, Grand Secrétaire de la GLNF daté du 31 janvier 2011 et adressé au Grand Chancelier de la GLUA Alan J. ENGLEFIELD.

Le commentaire de F Koch est limpide : « La GLNF a écrit à la Grande Loge Unie d'Angleterre (GLUA), **un véritable appel au secours** face à la crise profonde provoquée par les opposants au Grand Maître François Stifani ».

En effet dans le dernier paragraphe du courrier dit explicitement : « La Grande Loge Nationale Française attend sincèrement votre soutien ; nous confirmons l'invitation transmise pour vous expliquer plus en détails l'état critique dans lequel nous sommes actuellement et répondre à vos questions ».

<http://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/2011/02/05/glnf-le-grand-secrtaire-de-francois-stifani-implore-le-soutien-des-anglais/>

Le 5 février le blog myosotis hors de France résume l'envoi de cette lettre sous le titre « **Le SOS du Grand Secrétaire à la GLUA** ». « Le Titanic serait-il en train de couler aux yeux de la direction de la GLNF ? C'est ce que nous pourrions penser à la lecture de la lettre envoyée par le Grand Secrétaire de la GLNF à la GLUA (à moins que ce soit encore un faux) ?!

<http://le-myosotis-hors-de-france.over-blog.com/article-le-sos-du-grand-secrtaire-a-la-glua-66496502.html>

Le 7 février le blog de l'Express La Lumière publie « **Stifani ne débat pas avec les trois Ordres de la GLNF qui ne le reconnaissent plus** ». et viennent de déclarer « *la chaire de Grand Maître de la GLNF comme vacante depuis la démission de son Grand Maître* ». François Stifani leur répond qu'il n'a pas à débattre avec eux devant tous les frères... sur des points qui « *font l'objet d'un arbitrage judiciaire consécutif à la décision du 7 décembre* ». « Est-ce du mépris de sa part ? se demande F Koch, C'est à tout le moins une extrême prudence qui témoigne de la situation extrêmement délicate dans laquelle se trouve le Grand Maître contesté, conclut-il ».

<http://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/2011/02/07/stifani-ne-debat-pas-avec-les-trois-ordres-de-la-glnf-qui-ne-le-reconnaissent-plus/>

Le 8 février le myosotis Maine Atlantique sous le titre « **La province met la pression** » présente le discours stifanien que le GMP local rediffuse in extenso ainsi qu'il en a reçu instruction de l'EX, et la réponse d'un VM, dont voici quelques extraits :

L'interprétation que tu nous donnes de la situation juridique de la GLNF **est la version de François STIFANI**. Force est de constater ...que François Stifani est capable de se tromper de façon régulière...

...malgré tes affirmations péremptoires, il me semble raisonnable et souhaitable **que les Vénérables Maîtres puissent agir avec grande prudence**, afin de sauvegarder la sérénité dans leurs Loges. Les paroles et les écrits de François Stifani nous ayant déjà amené à entraîner nos Frères dans des voies qui se sont avérées sans issue.

Dans le chaos qui règne à la GLNF, nous constatons que **les seules structures qui fonctionnent bien et maintiennent la pratique de la Maçonnerie Régulière, ce sont nos Loges**...Pour ce qui me concerne et dans l'attente des échéances à venir, ...je te demande respectueusement de me laisser faire en conscience mon Devoir de Chef de l'Ordre.

<http://le-myosotis-maine-atlantique.over-blog.com/article-la-province-met-la-pression-66722038.html>

Le 10 Février, le (ou l'ex ?) GMP de Septimanie déclare qu'il ne reconnaît plus le GM mais qu'il est toujours GM !!??

Les Assises pour la Refondation de la GLNF, du 5 Février

Le 2 février le myosotis Ligérien donne la parole au MM Jérôme de Souza et publie son texte « **Mon souhait pour une réforme de la GLNF** ». Au delà du texte lui-même qui aborde de nombreuses facettes de la réforme souhaitée, il faut noter que l'article constitue une anticipation des Assises car il a provoqué un grand nombre de commentaires très intéressants.

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/ext/http://www.le-myosotis-ligerien.com/>

Le 3 février le myosotis PACA rappelle que nous sommes « **A J-2 des Assises Nationales pour la Refondation** ». « Nous serons nombreux à venir des provinces de PACA... Tous ne pourront pas parler, mais toutes les opinions et contributions se doivent d'être représentées et écoutées. C'est au prix du calme et de la modération, ... c'est au prix de l'expression des différents apports, c'est au prix d'une écoute attentive de chacun que se déterminera le succès de cette réunion.

C'est pour cela mes Frères que nous y participerons avec confiance et dignité.

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-assises-j-2-66373483.html>

Le 5 février le blog de l'EXPRESS La Lumière publie « **GLNF. Les opposants à Stifani manifestent leur détermination, après leur victoire judiciaire** ».

« ...près de 2 000 frères ... ont manifesté avec détermination leur opposition... en se rassemblant lors des « *Assises nationales pour la Refondation de la GLNF* » ...animées par un trio : Clause Seiler président de FMR, Dominique Moreau animateur du Myosotis Ligérien et le journaliste Jean-Claude Bourret ».

Par mi les interventions François Koch souligne celle du Bâtonnier de FMR : « Vous avez remporté une formidable victoire judiciaire, un combat sur vos valeurs et celles de la démocratie, ... « La direction de la GLNF a refusé de mettre en œuvre la décision judiciaire du 7 décembre 2010 et François Stifani a démissionné de son poste de président ... *Un administrateur judiciaire a été nommé à votre demande et c'est une excellente chose.* François Stifani prétend demeurer le patron de la GLNF d'un point de vue maçonnique et pourtant la future AG devra ratifier le choix d'un nouveau Grand Maître, **car le poste est aujourd'hui vacant.** »

Francis Teitgen, ... a donné son point de vue sur deux questions d'actualité.

1. Sur l'élection d'un nouveau GM : « **Il faut un homme de consensus**, car si le Souverain Grand Comité désigne un candidat qui ne pourra être que rejeté par l'AG, cela plongera l'obédience dans la déshérence. »

2. Sur l'appel des cotisations : « *Selon les statuts de la GLNF, il est impossible d'appeler les cotisations avant l'approbation des comptes et du budget par une AG régulière. Et pas davantage de sanctionner ceux qui ne paieront pas. Il semble que les caisses de l'obédience ne manquent pas d'argent. Et si ce n'était pas le cas, vous auriez à faire votre devoir pour faire vivre votre obédience.* »

F Koch remarque aussi qu' « Avant de bénéficier d'applaudissements nourris, le Bâtonnier Teitgen s'est fait un tantinet menaçant : « **Il faudra mettre en cause la responsabilité personnelle des dirigeants de la GLNF, sans arrogance ni désir de vengeance.** »

Enfin poursuit F Koch, Dominique Moreau a annoncé la création d'un **Comité de Refondation**, composé de 50 frères et présidé par **André Andrieu**...Un **Livre Blanc** de la Refondation devrait être rédigé. Dominique Moreau a également annoncé le concours actif d'Alain Juillet Secrétaire

général démissionnaire du Comité des sages, et a rendu un vibrant hommage au combat de Thierry Perrin, ancien GMP du Val-de-Loire, l'un des premiers foyers de contestation.

<http://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/2011/02/05/glnf-les-opposants-a-stifani-manifestent-leur-determination-apres-leur-victoire-judiciaire/>

Le 6 février le myosotis Ligérien publie « **Des Assises fortes** ». Le succès indéniable de nos Assises, déclare Tamino, aura montré plusieurs choses:

Tout d'abord, et c'est un colossal pied de nez aux mensonges du guide, qu'il est faisable de réunir, en quelques courtes semaines, une AG en un lieu unique, avec tout ce qu'il faut en termes de sécurité, de confort et pour un budget serré.

Ensuite, que l'élan de la contestation a trouvé sa maturité, en formulant les espérances des Loges d'une manière synthétique, et en commençant à y apporter une réponse maçonnique, technique, juridique, stratégique crédible.

En montrant ouvertement que ce projet est incarné par une équipe d'hommes ...qui ont su fédérer ...

Que ce samedi était ...aussi le début d'une phase nouvelle de la lutte... la preuve que le temps de la reconstruction a sonné.

<http://www.le-myosotis-ligerien.com/article-des-assises-fortes-66559684.html>

Le 6 février, le blog FMR Claude Seiler dit « **Merci !** » à tous ceux qui ont participé en masse à ces assises pour la refondation de la GLNF: « vous étiez plus de 2000 ».

Merci pour vous être déplacés, parfois de très loin, d'avoir fait le voyage de province pour les trois quarts d'entre vous.

Merci pour votre participation financière sans laquelle l'organisation d'un tel événement eut été hors de portée d'une association aussi modeste que la nôtre...

Merci à tous les volontaires, ils étaient 80, qui ont participé à l'accueil, au placement, à la sécurité, au recueil des questions. Nous sommes fiers de leur engagement, fiers de leur fierté à s'être engagés et à avoir donné d'eux-mêmes pour que cette journée soit sans incidents, sans tumulte.

Merci enfin à tous ceux qui ont participé à l'organisation, qui ont participé au contenu et à la présentation sur scène, au tri et à la synthèse des questions.

<http://fmfrance.over-blog.fr/article-merci-66555292.html>

Les 8 et 9 février les blogs Myosotis et FMR publient successivement « **La vidéo du discours du bâtonnier Francis TEITGEN** » puis « **le Compte Rendu des Assises du 5 février** ».

<http://fmfrance.over-blog.fr/article-discours-de-francis-teitgen-66733860.html>

<http://fmfrance.over-blog.fr/article-compte-rendu-des-assises-du-5-fevrier-66785379.html>

Le 8 février le blog La Lumière publie « **Alain Juillet précise le sens de ses relations avec les opposants à François Stifani** ». Celui-ci répond aux quatre questions-remarques suivantes de F Koch :

- *Quel est le sens de vos relations avec FMR et les Myosotis ?*
- *Cette synthèse ne sera-t-elle pas de plus en plus difficile à réaliser alors que le fossé se creuse entre François Stifani et ses opposants ?*
- *Bien des frères sont préoccupés par l'appel des cotisations et la vacance du poste de Grand Maître ?*
- *Malgré la crise qui s'aggrave, le risque de scission, vous restez optimiste ?*

<http://blogs.lexpress.fr/lumiere-franc-macon/2011/02/08/alain-juliet-precise-le-sens-de-ses-relations-avec-les-opposants-a-francois-stifani/>

Le 8 février le myosotis PACA publie « **A Juillet saisit l'ouverture faite aux Assises** ».

L'invitation a été lancée à un rassemblement des Frères ayant des valeurs authentiques en vue de reconstruire ensemble et sur des bases communes, un navire GLNF totalement démâté.

Le premier à saisir la balle l'ouverture proposée lors des Assises est Alain JUILLET, constate CESAR qui ... reste évidemment très vigilant, et aimerait bien savoir quelles sont parmi "les choses intéressantes" celles avec lesquelles Alain JUILLET n'est "pas d'accord".

Toutefois après avoir démissionné il y a déjà quelques temps de ce fumeux Comité des Sages, le fait d'être venu assister aux Assises pour la Refondation (mais il n'était pas le seul dans ce cas) constitue une démarche positive que Les Frères du bar de la marine observeront avec attention (mais aussi vigilance) car elle participe à renouer un dialogue en vue de définir tous ensemble le type de GLNF que nous voulons pour le futur, conclut CESAR.

<http://le-myosotis-paca.over-blog.com/article-a-juliet-saisit-l-ouverture-faite-aux-assises-66720140.html>

Le Myosotis Maine Atlantique

S'interroge sur : « **L'après 5 février** ».

« Comment donner une suite à cet après-midi qui restera dans les mémoires de tous les participants comme un moment historique ? :

- *Tout d'abord en intégrant l'idée que ce qui nous a été présenté n'est en rien un « programme ». C'est seulement la synthèse de plus de 5.000 contributions de FF et une esquisse de solutions, parfois contradictoires, ce qui est normal car la discussion reste ouverte. Ce sera le rôle du Comité de Refondation qui va rassembler, en plus de l'équipe initiale et autour d'André ANDRIEU, 50 FF représentants toutes les Provinces, que de réaliser le Livre Blanc creuset de la Réforme.*

Les Assises ont aussi montré à tous que, loin d'être le noyau d'agitateurs dénoncé par F.S. et ses affidés (de moins en moins nombreux), FMR était capable de se livrer à un travail de fond, sans a priori, montrant la volonté des FF d'un véritable retour aux sources et aux fondamentaux de la Maçonnerie, à l'opposé de la dérive people et bling-bling à laquelle nous assistons consternés.

A ce propos, nous vous promettons d'éditer un jour un Numéro exceptionnel du « Pingouin Enchaîné » qui, à l'instar du « Canard Enchaîné » vous parlera, comme son confrère, des voyages en jet privé de notre gouvernance et des conflits d'intérêts.

- Deuxième étape : « faire passer le message » à l'Administratrice M^o Monique LEGRAND qui doit être soumise, rue de Pisan, à des tirs de propagande auprès desquels la Grosse Bertha ferait figure de ballerine (F. STIFANI vient ainsi d'obtenir son billet d'avion pour la Réunion ... où les FF manifestent déjà contre sa venue). »

Nous attendons avec curiosité le numéro exceptionnel de ce « Pingouin Enchaîné » !

Articles divers :

jeudi 10 Février 2011

En ce jour le Myosotis de Neustrie nous exhorte à **Soutenir nos Frères de la Réunion** qui s'apprêtent à recevoir « dignement » la visite de notre ex GM les 11 et 12 février.

Un vent de révolte commence enfin à souffler fort sur l'île de la Réunion comme nous l'apprenait son **article du 9 février**. Le Myosotis Martinique titre également : « **Nos Frères de la Réunion sont debout.** »

Le Myosotis des Marches de l'Est

Dans son article : « **La peur du loup** », notre Père Marc Dautremont nous annonce sa décision de ne plus intervenir sur les blogs en signant ses articles et contributions sous un pseudo.

De nombreux commentateurs le suivent dans sa démarche quand d'autres préfèrent le suivre « à moitié » pour éviter les dégâts collatéraux dans leur vie profane alors que d'autres justifient vouloir continuer à intervenir sous couvert de leur pseudo. Ils ont sans doute tous raison. Que chacun fasse comme il le sent même si l'intervention ostensible est de nature à renforcer la puissance de nos interventions.

Le Myosotis du Mont Gargan

Publie un article intitulé : « **Ami entends-tu le vol noir des...** » ; Guinguoin nous y souligne la spectaculaire évolution des exigences des Frères au fil des mois. Cette évolution est le fruit de la profusion des informations progressivement dévoilées et de la force d'Internet qui a connu une apothéose provisoire lors des Assises du 5 février dernier. Fidèle à lui-même, il profite de cet article pour nous rappeler l'aventure de « La Roche Chue Roche Chue où les frères, pour garder leur honneur, sont allés construire ailleurs leur temple, et ont pu, de ce fait, conserver leur fierté. »

Les commentaires qui suivent sont mitigés ; comment rester unis si chaque Loge part dans son coin ? Bref c'est tout le débat sur Fédération de Loges ou Association unique qui s'exprime à travers les divers courants de sensibilité.

Puisse la mise en place du Livre Blanc de FMR apporter un point final à ce quasi unique point de divergence entre les Frères « mutins ».

Le Myosotis Paris Grande Arche et le Myosotis de Lorraine

Sont les premiers à nous alerter : « **Stifani à nouveau dans l'Express** ». Ce magazine dans son numéro de ce jour. **Le Myosotis Auvergnat 2** ajoute : « Qu'il est beau son joli marteau ! »

Le Myosotis Paris Batignolle

Jakin, très inspiré par Boaz, son pendant d'acacia nous fait don de son **dernier dessin**.

Quelques heures plus tard, plusieurs de nos blogs attirent notre attention sur une seconde parution de l'Express à travers son **Blog La Lumière**. Nous y apprenons, copie du procès verbal du Conseil d'Administration à l'appui, que 9 jours avant sa démission, ledit CA a voté un budget de 35.000 € HT pour communiquer sur les procédures d'audit qui doivent être diligentées « pour lever toute suspicion ».

L'article mentionne également que l'Agence Goldman Communication pressentie pour cette mission a préféré refuser ce marché qui ne lui semblait pas entrer dans le cadre de ses compétences.

En fin de journée, fort des nouvelles du jour, telle que publiées par l'Express et répercutées par nos blogs...

Le Myosotis d'Alsace

En fin de journée publie : « **La preuve par 7** ». Son discours ressemble à s'y méprendre à celui du Mont-Gargan.

Puisse la mise en place du Livre Blanc de FMR apporter un point final à ce quasi unique point de divergence entre les Frères « mutins ».

Le Myosotis PACA

Pose une nouvelle fois la question : « **Et si on répondait aux questions de SEMPER-FI ?** ». Notre bon César argumente fort logiquement que l'Agence Goldman Communication n'ayant pas souhaité tenter de redorer le blason de notre obéissance ; le budget de 35.000 Euros HT (41.860 € TTC) ainsi économisé devrait être largement suffisant pour permettre de répondre enfin aux questions de SEMPER-FI.

Vendredi 11 Février 2011

Le Myosotis de Neustrie

Cette journée s'ouvre sur un article intitulé : « **Mes Frères de la Marque vous avez la parole** ».

La G.L.M.M.M.F (Grande Loge des Maître Maçons de Marque de France) tiendra sa "Communication Plénière de Grande Loge", équivalent de la Tenue de Grande Loge pour la GLNF, le samedi 5 mars 2011 à 9h30 à Lille. Nombreux sont les F.F de la GLNF et membres de la Marque à participer à cette manifestation fraternelle!

Dans la mesure où le point 9 de l'ordre du jour prévoit la réception du GM de la GLNF ou de son représentant, le Myosotis Normand s'interroge à juste titre :

« Quelle sera la position adoptée par les Dignitaires de la GLMMMF qui n'ont pas trouvé le moyen de cosigner la 3ème Déclaration solennelle des Rites, au grand désespoir de nombres des F.F de la Marque, alors que la proposition leur en a été faite?

Qu'ils soient conscients que ce Cortège d'entrée risque de ne pas se dérouler sans problème! Accepterons-nous de saluer ou d'honorer, de quelque manière que ce soit, l'entrée du pseudo-ex - Grand Maître démissionné, ou devons-nous d'ores et déjà convenir de manifester notre profond désaccord et notre réelle colère mais alors de quelle manière?

Mes F.F Maîtres Maçons de la Marque, qu'en pensez-vous, comment comptez-vous réagir, serons nous une majorité à manifester ce rejet d'un personnage qui a tant malmené notre Obédience? »

Le Myosotis du Mont Gargan

Réalise comme chaque jour un gros travail en nous gratifiant d'une retranscription écrite intégrale de l'allocution du Bâtonnier Teitgen lors des Assises pour la Refondation de la GLNF du 5 mars 2011. Saluons Wilhem Fermtag pour ce texte que vous pourrez aussi découvrir en annexe 1 de cette revue de presse. Notons que notre scribe nous annonce qu'il va bientôt nous aider à tirer la quintessence de ce texte...

Le Myosotis Réunionnais

Sous le titre : « **Le grand racolage du week-end** », le Veilleur nous informe comme suit :

« Depuis plusieurs semaines tout un chacun de nos Frères réunionnais a pu recevoir en x exemplaires les mails édités par la Province pour nous rappeler la grande foire stifanesque de ce week-end. Aurait-on peur d'un fort et "regrettable" absentéisme?

Pour nos frères qui, par conviction ou par curiosité, se rendront aux festivités en l'honneur de Francois Stifani car, ne nous y trompons pas, sous couvert de l'inauguration du temple c'est bien un appel à soutenir Francois Ex GM de la GLNF que Philippe T..... vous propose, et ceci dans la continuité des valeurs que préconise Francois avec médiatisation par invitations du Gotha locale. Ou est la spiritualité et la discrétion? Notre temple est il construit sur les valeurs du monde profane et de la jet set?

Durant ce week-end il sera dit beaucoup de bêtises sur notre mouvement, nos buts et convictions aussi pour l'édification de tous je vous recommande de prendre connaissance des différents discours qui se sont tenus durant nos assises nationales. »

Le Myosotis de Septimanie

Sur un air Dutronc (Jacques et pas de la Veuve) notre curiosité est attirée par un titre sans astérisque :

LE GMP DE SEPTIMANIE, FX BOFIX OPPORTUNIX TOURNE ENFIN SA VESTE... A LA PROCHAINE REVOLUTION, IL RETOURNERA SON PANTALON

Nous y avons lu : « Pour résumer : les Trésorier et VM ne risquent rien. Il y aurait 24 Loges en ROUGE sur 98 répertoriées sur le site de Septimanie. FX ne reconnaît plus STIFANIX comme GM ! Mais il a déclaré qu'il était toujours le GM. Bientôt il va nous demander de ne plus le reconnaître comme GMP. Il progresse FX OPPORTUNIX. »

Calendrier des prochains événements.

Le **5 mars** Communication Plénière de Grande Loge des Maîtres Maçons de Marque

Le **14 mars** réunion entre les Maîtres Legrand, Baloup et Teitgen

Le **18 mars** réunion du **SGC**

Mes TC et BA Frères,

Nous espérons que cette revue aidera, en particulier ceux dont l'activité professionnelle ne laisse que peu de temps, pour s'informer comme ils le souhaiteraient ! **Si vous pensez que** cette lettre serait utile à l'information des Frères de votre loge ou de frères qui vous sont proches vous pouvez la leur faire suivre.

Bises Fraternelles.

Philippe C. et Bernard D.

Annexe 1 : Allocution du Bâtonnier Teitgen

« Messieurs, je veux d'abord vous dire l'honneur que je ressens en étant dans cette salle et la fierté qui est la mienne d'avoir votre confiance.

Nous avons remporté, vous avez remporté, une formidable victoire judiciaire.

Je veux saluer ici le courage de ceux qui, parce qu'ils sentaient que les valeurs de votre obédience étaient en danger, parce qu'ils sentaient que les valeurs pour lesquelles vous combattez et qui vous font vivre, étaient en péril, on décidé de faire confiance dans les Tribunaux de la République, d'appliquer la Loi et de mener le combat publiquement, aux yeux de tous, sur des valeurs qui sont à la fois vos valeurs, mais également les valeurs de la démocratie.

Cela mérite évidemment d'être salué.

(Applaudissements.)

Je dois rappeler brièvement l'historique de cette procédure parce qu'une information complète vous revient de droit.

Nous avons d'abord dû saisir la Commission de Recours Gracieux qui curieusement était présidée par Monsieur Nicolas Bodson dont j'apprenais quelques semaines après que le conseil qu'il donnait au Grand Maître était de verrouiller l'Assemblée.

J'avais assez peu de chance d'obtenir en négociant avec lui qu'une assemblée claire puisse se tenir.

Nous avons saisi le Tribunal, nous lui avons demandé d'annuler cette Assemblée farfelue du 16 octobre, car quand même, réunir une Assemblée Générale, c'est-à-dire vous réunir, pour que vous puissiez débattre entre vous, pour que vous puissiez vous écouter et parler, pour que vous puissiez peut-être chercher à vous

convaincre les uns les autres, que, en tout cas, vous cherchiez une décision qui soit une décision d'union ; cette assemblée pluri-localisée avait en réalité pour effet de désassembler une assemblée, ce qui paraît légèrement paradoxal.

Nous avons donc obtenu des Tribunaux de la République que cette Assemblée soit annulée, que la totalité des décisions qu'elle a prises soient nulles et de nul effet.

Malheureusement, nous avons également demandé qu'un administrateur, un mandataire ad hoc soit nommé pour convoquer immédiatement une Assemblée Générale, pour que cette Assemblée Générale débâte des comptes, du budget et de la question incontournable de la révocation de François Stifani qu'il aurait dû mettre à l'ordre du jour de l'Assemblée du 25 mars 2010, c'était en droit inévitable.

Malheureusement, le Tribunal sur ce terrain là ne nous a pas suivis, nos adversaires ont refusé d'exécuter le jugement qui était pourtant assorti de l'exécution provisoire, c'est-à-dire que le minimum de dignité républicaine était d'exécuter ce jugement dans l'immédiat. Cela n'a pas été fait, une voie de recours a été mise en œuvre, nous les avons battus, et cette série d'échecs judiciaires a amené François Stifani et nombre de membres du Conseil d'Administration à démissionner.

Vous savez comment ça s'appelle démissionner en temps de crise ? Ça s'appelle quitter le navire au moment de la tempête. Ça s'appelle ne pas assumer ses responsabilités. Ça s'appelle ne pas être capable d'affronter les positions des autres, d'accepter le cas échéant d'être mis en minorité et de sortir dans l'honneur.

(Applaudissements)

Cette volonté, que nous avons comprise, de ne pas exécuter ce jugement, de se mettre hors la loi, nous a incité à saisir le Tribunal en nomination d'un administrateur judiciaire ; nos adversaires l'avaient fait ; ils ont été battus et nous avons gagné.

Un administrateur judiciaire est nommé et chers amis je veux vous le dire, c'est une excellente chose. C'est une excellente chose parce que rien n'est pire qu'une institution qui n'est pas normalement gérée.

Cet administrateur judiciaire est doté des pouvoirs que l'ordonnance lui a donnés.

L'administrateur judiciaire va se faire communiquer les comptes, examiner les comptes, se faire communiquer le projet de budget, examiner le projet de budget, convoquer une Assemblée Générale, faire approuver les comptes, faire approuver le budget et faire que l'Assemblée Générale ratifie, en application de l'article 2.3 de vos Statuts, le nouveau Grand Maître, car le poste de Grand Maître est vacant.

(Applaudissements)

Vous comprenez qu'on ne peut pas, à la fois, fuir ses responsabilités civiles, démissionner comme Président d'une association, ne plus assumer aucune responsabilité et prétendre encore être le patron de la GLNF du point de vue maçonnique.

(Applaudissements)

Nous entretenons avec Madame Monique Legrand, Administrateur Judiciaire, des relations qui sont à la fois bonnes dignes et efficaces.

Nous avons avec elle un dialogue permanent. Nous allons la retrouver dès jeudi prochain.

Nous voulons qu'elle convoque une Assemblée Générale le plus vite possible.

Car l'urgence est en effet de doter à nouveau la GLNF d'une gouvernance qui soit une gouvernance digne de l'obédience qui est la votre, c'est-à-dire une gouvernance d'excellence.

Cette Assemblée Générale devra approuver les comptes, elle devra approuver le budget, elle devra appeler les cotisations et elle devra ratifier le Grand Maître.

Je voudrais d'abord, un instant, vous parler de l'élection du Grand Maître et ensuite que nous fassions ensemble, si vous voulez bien, le point sur les cotisations.

Il est clair qu'il n'y a plus de Grand Maître.

D'après ce que j'ai compris, les Rites l'ont dit.

Ils l'ont dit en des termes d'une clarté qui ne souffre aucune discussion.

Cela signifie donc que le nouveau Grand Maître, qui doit être désigné par le Souverain Grand Comité mais ratifié par l'Assemblée Générale, sans quoi il n'est ni Grand Maître ni Président, doit évidemment - et j'engage le Souverain Grand Comité à réfléchir à cette question - doit évidemment être un homme de consensus.

Désigner quelqu'un dont il est certain que la majorité d'entre vous ne veut pas, c'est plonger volontairement, volontairement, la GLNF dans une situation de déviance totale. C'est un risque qu'aucune personne responsable ne peut prendre.

(Applaudissements)

J'ose espérer que les membres du Souverain Grand Comité auront avant tout à la conscience le sens de l'intérêt général, c'est-à-dire de l'intérêt de l'obédience, et qu'ils ne seront jamais attirés par aucune autre tentation, qu'elle soit personnelle, qu'elle soit d'honneur, qu'elle soit de fidélité mal placée.

Alors, il y a l'affaire des cotisations.

L'article 7 de vos Statuts est parfaitement clair : les cotisations sont appelées, auprès de chaque membre, après que l'Assemblée Générale a approuvé le budget et les comptes.

Aucune Assemblée Générale régulière n'a approuvé ni les comptes sociaux 2009-2010, ni le budget 2010-2011.

Il est donc en principe impossible d'appeler les cotisations.

(Applaudissements)

Et j'ai envie de vous dire : a fortiori, est-il plus impossible encore de sanctionner ceux qui, par décision ou par nécessité, ne pourraient pas faire face aux cotisations.

Nous allons donc avoir avec Madame l'Administrateur une discussion sur ce sujet.

Mais je vais vous dire le fond de ma pensée.

D'après ce que j'ai compris ou d'après les documents que j'ai pu voir, il semblerait qu'il y ait en trésorerie, dans les caisses de l'Association, suffisamment d'argent pour faire face à l'urgent, c'est-à-dire le fonctionnement quotidien et la convocation d'une Assemblée Générale régulière.

Si tel est le cas, l'appel des cotisations n'est pas utile.

En revanche, si nous devons découvrir, après quelques contrôles, un audit, une recherche un peu approfondie sur les comptes, que ce vous croyez être en caisse n'y est pas, alors je vous le dis très amicalement : faites votre devoir de sociétaire.

Je vous le dis très amicalement : ne mettez pas en péril cette formidable obédience en la privant des fonds dont elle aurait besoin.

Faites confiance en l'Administrateur Judiciaire pour gérer cette Association au plus près et au mieux.

Faites-nous confiance, si vous le voulez bien, à moi-même à Alexandre (...) qui travaille avec moi et aux quelques frères parmi vous qui nous épaulent quotidiennement.

Faites-nous confiance pour savoir que nous contrôlerons les choses, que nous les vérifierons, que nous travaillerons dur sur les dossiers, que nous tiendrons pied à pied dans la défense de vos intérêts, et que s'il devait y avoir, entre l'Administrateur Judiciaire et nous, un débat, un désaccord, un différent, voire un litige, eh bien de manière normale, démocratique, sans aucune espèce d'agressivité et avec une forte conviction, nous ferions trancher les différents qui seraient les nôtres par le Tribunal.

Je pense que nous n'aurons pas besoin d'en arriver là.

Mais je crois qu'il faut que vous soyez vigilants, je crois qu'il faut, et je n'ai aucun conseil à vous donner, il faut que vous soyez maintenant dans la dernière ligne droite.

Vous avez mené un formidable combat.

Vous l'avez gagné sur le terrain judiciaire.

Il vous reste maintenant à le gagner sur le terrain politique.

Et puis, je prends un engagement devant vous.

Lorsque vous aurez définitivement gagné, lorsque vous pourrez retourner à votre travail de réflexion et à votre travail spirituel, nous engagerons, nous, un ultime combat, mais qui me paraît important pour vous.

La manière dont les choses se sont passées ne paraît pas tout à fait convenable et je pense que pour que la GLNF retrouve sa dignité interne, sa dignité dans l'Ordre maçonnique national, mais sa dignité et le respect qui doit être celui qu'on lui porte, y compris au regard des Ordres internationaux, je pense qu'il faudra mettre en cause des responsabilités personnelles.

(Applaudissements)

Mes chers amis, je vous le dis très simplement : il n'y aura aucune aigreur, aucun désir de vengeance, aucune haine, aucune arrogance, aucun mépris. Il y aura simplement l'obligation que nous sentirons tous de retrouver enfin la dignité de la GLNF.

(Applaudissements) ».